



Aux contribuables de la Municipalité de Saint-Placide

AVIS PUBLIC

Modification du calendrier des séances ordinaires 2026 pour déplacer la séance du mois de juin 2026

AVIS PUBLIC EST DONNÉ par la soussignée, Lise Lavigne, directrice générale et greffière-trésorière de la Municipalité de Saint-Placide.

CONSIDÉRANT QU'aux termes de la résolution n° 140-05-2026 adoptée le 19 mai 2026, le Conseil autorisait la modification de la date de la séance ordinaire du Conseil du mois de juin 2026 devant se tenir le mardi 16 juin 2026, mais qui sera déplacée au lundi 15 juin 2026.

QUE les autres dates adoptées lors de la séance du 1^{er} octobre 2025, aux termes de la résolution n° 286-10-2025, demeurent les mêmes.

QUE les séances se tiendront à la salle Jean-Paul-Carières du bureau municipal :

Municipalité de Saint-Placide
281, montée Saint-Vincent
Saint-Placide (Québec)
J0V 2B0

Veillez prendre note que cet avis peut également être consulté sur le site Internet de la Municipalité.

Donné à Saint-Placide, ce 20 mai 2026.

Lise Lavigne
Directrice générale et greffière-trésorière

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je soussignée certifie que j'ai publié l'avis ci-dessus le 20 mai 2026 concernant la modification de la date de la séance du mois de juin 2026, en l'affichant aux endroits désignés en vertu du Règlement 07-11-2023 relatif aux modalités de publication des avis publics et abrogeant le Règlement 2018-06-07.

EN FOI DE QUOI, j'ai donné ce certificat à Saint-Placide, ce 20 mai 2026.

Lise Lavigne
Directrice générale et greffière-trésorière